

Bénéfices économiques et sociétaux

issus de la pêche aux coques dans la Somme

Contexte :

La plus grande communauté de pêcheurs à pieds professionnels d'Europe est dans la Somme. La coque en est l'espèce phare, à forte valeur ajoutée, exploitée par 345 professionnels. Les touristes et les habitants sont également nombreux à s'adonner à la pêche de cette espèce.

Le GEMEL (Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux) participe au programme INTERREG COCKLES (Co-Operation for Restoring Cockle Shellfisheries; its Ecosystem-Services in the Atlantic Area) piloté par le CETMAR. Dans le cadre de ce projet européen cofinancé par l'UE et l'Etat, le GEMEL souhaite quantifier sur le littoral de la Somme les bénéfices économiques, sociétaux et environnementaux rendus par les coques.

Missions du stagiaire :

Il est proposé au stagiaire de M1 de participer à l'évaluation des bénéfices économiques et sociétaux issus de cette pêche au travers de la réalisation et de l'analyse d'entretiens semi-directifs. Ces derniers seront réalisés auprès de gestionnaires et de pêcheurs (professionnels, de loisir et même braconniers), habitants, travailleurs venus d'autres régions ou touristes.

Ces enquêtes seront exploitées grâce au logiciel Sphinx IQ2 Quali en vue d'établir une typologie des populations tirant un bénéfice (plaisir, revenus, économies) de l'exploitation des coques.

Le ou la stagiaire apprendra donc à utiliser des outils de traitement d'enquêtes.

Durée du stage :

2 mois en 2018

Lieu de stage :

GEMEL

115, quai Jeanne d'Arc

80230 Saint-Valery-sur-Somme

Encadrant :

Thierry Ruellet, Chargé de recherches

e-mail : thierry.ruellet@gemel.org

Téléphone : 03-22-26-60-42 / 06-68-74-22-83

Profil du candidat :

Aptitude au dialogue avec différentes catégories de personnes.

Permis B indispensable (une photocopie du permis sera exigée pour l'assurance du véhicule qui sera mis à disposition du stagiaire dans le cadre de ses missions).

Le GEMEL ne dispose pas de logements étudiants mais peut vous adresser une liste d'hébergements. Le GEMEL étant situé dans une petite commune littorale touristique, un moyen de locomotion personnel est recommandé (les offres d'hébergement étant financièrement plus attractives en dehors de la commune).

Le stage donnera lieu à une indemnité sur la base (sous réserve d'évolutions législatives et réglementaires) de 15 % du plafond horaire de la Sécurité Sociale, soit 26,25 €/j.